

BUDGET 2016 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Un plan d'économies conséquentes pour un plan ambitieux en investissement



BUDGET 2016 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental s'est réuni vendredi 11 mars en matinée en séance plénière pour voter le budget primitif 2016 de 290,771 millions d'euros. Dans son discours d'ouverture, le président Philippe Martin, donne le ton en traçant les grandes lignes de ce budget. Il s'agit dit-il en substance «de poursuivre la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement » et « de maintenir un niveau d'investissement équivalent aux exercices précédents ». Ce qui n'est pas pour déplaire à l'opposition qui en félicitera lors des débats le président.

Le seul bémol pour ces derniers sera la progression de la fiscalité départementale de moins de 1%, ce qui représente en moyenne 7 euros par foyer fiscal. Michel Gabas avouera cependant « j'ai été tenté de voter ce budget mais ... ». Ce qui permet à Philippe Martin de rappeler que certains Conseils Départementaux ont voté des augmentations allant de 18% à 66%. « Cette discussion sur cette augmentation de moins de 1% est devenu un prétexte pour ne pas voter un budget que vous devriez voter », assènera le président avec graphiques à l'appui. Du coup lors du vote du budget les dix Conseillers Départementaux de l'opposition s'abstiendront et sur la proposition d'augmentation du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties fixée à 33,85%, ils voteront contre. Cependant c'est avec 24 voix pour que les deux propositions de vote, budget et taxe foncière, seront validées par la majorité.

LES PRINCIPALES ÉCONOMIES PROGRAMMÉES

La progression des dépenses liées à la masse salariale sera de + 0,7%, soit trois fois moins que l'an passé.

Conformément à la loi NOTRe, la contribution au fonctionnement versée à TRIGONE (500 000€) et les aides économiques directes seront supprimées.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'amélioration des finances départementales, avec une baisse de 9% de sa dette depuis 2011, permettra au Département de ne pas baisser ses investissements en 2016.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Un plan d'investissements ambitieux, doté de 33 millions d'euros, et tourné vers l'emploi et les entreprises

11 millions d'euros seront investis pour la modernisation du réseau routier gersois :

10,3 millions d'euros de travaux seront consacrés aux collèges :

5,9 millions d'euros sont inscrits au budget pour le 22ème collège (L'Isle-Jourdain) dont les travaux débiteront en septembre, et 1,5 million d'euros sont alloués à la réhabilitation du collège de l'Astarac à Mirande. Le Département du Gers a choisi de privilégier la procédure "d'allotissement" (marché publics par petits lots) pour rendre ces chantiers accessibles aux petites entreprises et artisans gersois.

3,4 millions d'euros permettront de réaliser plusieurs projets en faveur de la transition énergétique.

1,7 millions d'euros seront investis pour le déploiement de l'Internet à très haut débit, via "Gers Numérique".

Dans tous les secteurs, ces investissements sont destinés à générer des retombées pour l'économie locale. Le Budget 2016 démontre une fois de plus que le Conseil Départemental demeure plus que jamais l'acteur incontournable du développement et de l'équilibre du Gers.



Preuves à l'appui, Philippe Martin démontre par un graphique que le taux de la fiscalité départementale dans le Gers est dans la



Les Conseillers Départementaux à l'écoute du budget.